

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire, le jeudi 03 novembre 2011 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, avec la participation de Monsieur Tahir Hamid NGUILIN, Vice - Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Cédric ONDAYE EBAUH, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'approbation du procès-verbal de la réunion du 06 juin 2011 et l'adoption de l'ordre du jour comportant huit points, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours des derniers mois ainsi que les perspectives globales pour l'année 2011.

Il en ressort que le ralentissement de l'économie mondiale semble se confirmer, du fait notamment des tensions sur la dette souveraine de certains pays de la zone euro et de la faiblesse de la demande aux Etats-Unis. Globalement, la croissance du Produit intérieur brut mondial, initialement prévue par le FMI à 4,5%, a été révisée à un peu moins de 4,0 % en 2011 contre 5,1% en 2010.

Au niveau des marchés internationaux des matières premières, le Comité a noté la bonne tenue des cours du pétrole brut, en raison du niveau élevé de la demande mondiale au premier semestre.

Au plan national, le Comité a relevé la poursuite de la consolidation de l'activité économique du Congo, notamment dans les activités d'exportation.

Dans le secteur primaire, dans un contexte de fléchissement de la production pétrolière, les activités ont été tirées principalement par le net redressement de la filière bois, sous l'effet combiné de la demande asiatique et du maintien des mesures de soutien décidées par le Gouvernement en 2008.

Dans le secteur secondaire, les indicateurs ont été globalement bien orientés, portés par la vigueur de la branche des BTP et des industries agro-alimentaires.

Dans le secteur tertiaire, les activités ont poursuivi leur progression, soutenues par le rebond des activités du CFCO, du Port Autonome de Pointe Noire et le dynamisme de la téléphonie mobile.

L'inflation a poursuivi sa décélération, sous l'effet combiné de la relative amélioration du trafic routier et ferroviaire ainsi que du gel des prix à la pompe des produits pétroliers et des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement en 2008. Pour 2011, l'inflation continuerait à être contenue dans la limite communautaire maximale de 3%.

Selon les données douanières brutes, la balance commerciale a dégagé un solde excédentaire de 2 703,76 milliards qui s'explique essentiellement par la flambée des cours du pétrole brut.

La situation monétaire large du Congo, à fin août 2011, s'est consolidée, avec une croissance de la masse monétaire induite essentiellement par une progression des avoirs extérieurs nets et une hausse des crédits à l'économie.

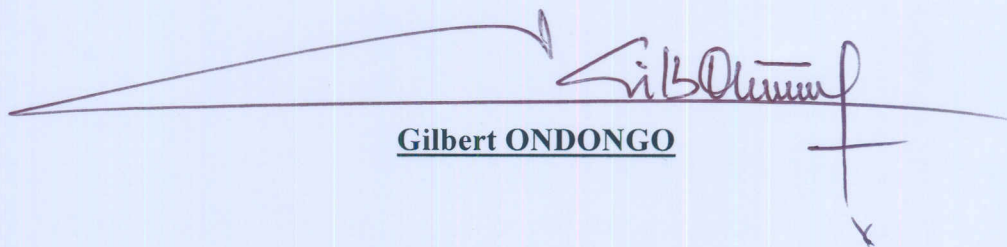
Pour l'année 2011, la prévision de croissance économique a été révisée à la baisse de 6,7% à 6,3% par la BEAC, contre 9,5% en 2010. Ce repli résulterait principalement de la baisse projetée de la production pétrolière, consécutive aux mauvaises performances de certains champs pétroliers.

Par ailleurs, les membres du Comité se sont félicités de l'aboutissement heureux des cinquième et sixième revues du FMI et donc du programme appuyé par la Facilité Elargie du Crédit (FEC). Ils encouragent le Gouvernement congolais à poursuivre les efforts engagés, en vue d'une croissance forte et saine susceptible de faire reculer davantage la pauvreté.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de la CEMAC./-

Fait à Brazzaville, le 03 novembre 2011

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National,**



Gilbert ONDONGO